
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
attribuant un label au projet «Carnaval de Charleroi. -
Brûlage du Corbeau et des Idées Noires» développé par
l'Association des Compagnons Bâisseurs en vertu du
décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la
citoyenneté et de l'interculturalité. - Extrait**

A.Gt 14-07-2022

M.B. 17-10-2022

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2022, le projet de l'Association EDEN CENTRE CULTUREL REGIONAL DE CHARLÉROI, Boulevard Jacques Bertrand 3, à 6000 Charleroi est labélisé, pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} septembre 2022, au sens de l'article 17, du décret du 8 mars 2018, relatif à la promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité